

Un effet Jagmeet ?

Nora Loreto

Numéro 794, janvier–février 2018

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/87166ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Centre justice et foi

ISSN

0034-3781 (imprimé)

1929-3097 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Loreto, N. (2018). Un effet Jagmeet ? *Relations*, (794), 8–9.

devraient s'étendre sur plusieurs mois encore. Et l'attente devrait se prolonger d'autant que le terrain est miné par la renégociation de l'Accord de libre-échange nord-américain, sachant que le Canada et le Québec tiennent à l'exception culturelle dans les accords commerciaux, mais que les règles du commerce électronique sont prioritaires pour les États-Unis. Mais peu importe les complexités des négociations commerciales, la question est la suivante: pourquoi négocier une exception culturelle si on ne sait pas la traduire en mesures qui donnent sens à ce que l'on nomme une « politique culturelle 2.0 » et à ce qui serait l'expression d'une souveraineté culturelle à l'ère numérique? ©

Hydro-Québec dans la mire de BDS

Dans le cadre de la campagne Boycott, désinvestissement, sanctions (BDS), la Coalition BDS-Québec demande à Hydro-Québec de résilier le contrat que la société d'État a signé avec Israel Electric Corporation (IEC). En mai 2017, les deux parties ont conclu une entente en matière de cybersécurité, domaine dans lequel Israël possède une expertise. Or, BDS-Québec fait valoir que la société d'État israélienne est responsable de coupures de courant totales ou partielles récurrentes dans la bande de Gaza et en Cisjordanie, tout en alimentant les colonies israéliennes illégales dans les territoires palestiniens occupés. IEC participe également à l'électrification du mur de séparation, jugé contraire au droit international par la Cour internationale de justice en 2004.

Le mouvement BDS vise à faire pression sur Israël ainsi que sur ses partenaires dans les domaines économique, culturel et universitaire pour forcer l'État hébreu à respecter le droit international, à mettre fin à la colonisation de la Cisjordanie et à traiter équitablement ses citoyens arabes. Dans ce cadre, BDS-Québec entend écrire des lettres de protestation aux administrateurs d'Hydro-Québec, sensibiliser le syndicat des employés concerné et organiser des lignes de piquetage. Voir <bdsquebec.ca>.



Jagmeet Singh lors du défilé de la Fierté gaie de Toronto, le 25 juin 2017. Photo: Flickr/Ideas_dept

UN EFFET JAGMEET ?

Le nouveau chef du NPD, Jagmeet Singh, a remporté aisément la course à la chefferie. La suite s'annonce plus ardue.

Nora Loreto

L'auteure est chroniqueuse et militante dans le milieu syndical

À peine élu chef du Nouveau parti démocratique (NPD), Jagmeet Singh se rendait dans la circonscription de Lac-Saint-Jean pour donner un coup de main à la candidate néodémocrate dans l'élection partielle qui s'y tenait. L'occasion était bonne pour le nouveau chef d'aller à la rencontre de l'électorat québécois. Après deux mandats comme député de la circonscription de Bramalea-Gore-Malton, en Ontario, Singh est une figure connue de la population ontarienne, mais la situation est tout autre au Québec et même dans le reste du Canada.

L'élection de Jagmeet Singh a cependant été perçue chez les anglophones et

allophones qui ont suivi de près sa campagne comme une indication qu'un jeune politicien portant le turban sikh et appartenant à une minorité visible pouvait être élu à la tête d'un parti fédéral pancanadien. Et plus encore, dans les rangs de la gauche ontarienne, comme un signal que le NPD pouvait être dirigé par un politicien issu de la grande région de Toronto, même si le parti de gauche y a perdu des appuis en 2015.

Il reste néanmoins à voir à quel point Singh imprimera sa marque sur le parti et s'il adoptera un programme résolument à gauche, ce qui ne va pas de soi. En effet, de nombreux militants du NPD ont imputé la déroute du parti aux dernières élections à Thomas Mulcair et à son soi-disant recentrement du programme, mais l'explication est simpliste. Avant Mulcair, Jack Layton n'était pas davantage le candidat de la gauche au sein du parti. Lors de la course à la chefferie de 2003, c'est Joe Comartin, alors député de Windsor, qui assumait ce rôle. Celui-ci avait réussi à coaliser un bon nombre de progressistes avec sa forte opposition contre la guerre en Afghanistan. Jack Layton, qui ne s'était pas positionné aussi clairement, avait dû se rallier au consensus qui était en train de se créer dans le parti sur ce sujet sous l'influence de Comartin.

Ainsi, comme Layton à l'époque, Jagmeet Singh n'était pas le candidat de la

frange gauche du NPD lors de la dernière course. Et comme Layton en 2003, Singh ne siège pas à titre de député à la Chambre des communes à Ottawa. Des militants du NPD n'ont pas tardé à faire des parallèles entre les deux et espèrent grandement que le nouveau chef bénéficiera d'un « effet Jack » d'ici les élections générales de 2019, qui lui permettrait de se faire connaître non seulement au Québec, mais aussi dans le reste du Canada en plus de l'Ontario. On retrouve d'ailleurs dans son entourage une partie de l'équipe de Jack Layton.

Cela dit, Jagmeet Singh n'a pas volé sa victoire: il est sorti vainqueur grâce à sa capacité d'attirer de nouveaux membres au NPD, qui ont voté pour lui. La course à la chefferie a permis au parti de tripler son membership, passant de 41 000 à 124 000 membres; l'équipe de Singh aurait à elle seule incité 47 000 nouvelles personnes à signer une carte de membre! Des 65 782 voix enregistrées lors du vote, 35 266 sont allées à Singh. En recueillant ainsi 53,8% des voix, le député ontarien a été élu dès le premier tour, loin devant son principal adversaire, Charlie Angus (19,4%).

Même s'il n'était pas le candidat appuyé par la frange la plus à gauche du parti, le député ontarien a tout de même présenté des politiques intéressantes durant la course: décriminalisation de toutes les drogues, fin des pratiques de profilage racial par la GRC, investissements massifs dans les services publics, etc. En présumant que la plupart des gens ayant voté pour lui sont de nouveaux membres, cela pourrait se traduire par un nouveau momentum pour le NPD. Si ce sont bel et bien ces politiques de gauche – et non seulement sa personnalité charismatique – qui ont mobilisé ses sympathisants, on pourrait s'attendre à une nouvelle « vague orange », mais cette fois clairement progressiste. Tout dépendra de la performance de Singh, de la circonscription dans laquelle il se présentera et de sa capacité à rallier le caucus à Ottawa pour lui donner une direction claire.

Les défis seront toutefois nombreux, particulièrement au Québec. Certes, Singh a du charisme et il se débrouille correctement en français. Mais pour y faire des gains importants, il devra convaincre les électeurs québécois de faire

abstraction de son turban, alors qu'on assiste à de nouvelles crispations sur les signes religieux, et leur démontrer qu'il comprend et partage les valeurs social-démocrates du Québec.

Gisèle Dallaire, la candidate du NPD dans la partielle de Lac-Saint-Jean en octobre dernier, a terminé troisième, derrière le Parti libéral et le Bloc, avec 12% des voix, alors qu'elle en avait obtenu 28% en 2015. Si cette partielle est venue trop tôt pour être considérée comme un véritable test pour Jagmeet Singh, elle indique néanmoins que le NPD aura fort à faire d'ici les prochaines élections générales. La bonne nouvelle pour Singh et son équipe, c'est qu'elles sont prévues pour octobre 2019 seulement. ☺

FORAGES PARTOUT, DÉMOCRATIE NULLE PART

Le projet de cadre réglementaire associé à la Loi sur les hydrocarbures est anachronique et méprisant à l'égard du mouvement écocitoyen.

Lucie Sauvé

L'auteure est directrice du Centre de recherche en éducation et formation relatives à l'environnement de l'UQAM et membre du Collectif scientifique sur la question du gaz de schiste au Québec

Le projet de cadre réglementaire accompagnant la Loi sur les hydrocarbures publié en septembre 2017 par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec (MERN) est conçu pour l'entreprise privée et calqué sur ses pratiques. Il permettrait des forages à 175 mètres des secteurs résidentiels, à 275 mètres des écoles, des garderies et des hôpitaux, à 60 mètres des parcs nationaux et sous le fleuve et les cours d'eau. Il se présente comme « un des plus rigoureux en Amérique du Nord », alors que plusieurs territoires se sont dotés de moratoires formels et que d'autres interdisent carrément la fracturation hydraulique (États de New York et du Maryland, ou

Avec la Catalogne!

Devant la répression infligée au peuple catalan par l'État espagnol depuis la tenue du référendum sur l'indépendance, le 1^{er} octobre 2017, une Coalition québécoise de solidarité envers la Catalogne a été créée le 2 novembre dernier. Formée par des organisations de la société civile québécoise et quatre partis politiques indépendantistes, la Coalition appelle l'Espagne à respecter le droit à l'autodétermination du peuple catalan, tout en condamnant les violences des forces policières espagnoles et les poursuites abusives auxquelles font face des membres du gouvernement catalan, incluant le président Carles Puigdemont lui-même, depuis la déclaration d'indépendance du 27 octobre. La Coalition entend également soutenir les efforts de reconnaissance de la nouvelle République catalane. Elle a tenu une première manifestation à Montréal le 18 novembre et invite les citoyens à signer sa déclaration au <<ccquebec.cat/solidarite>>.

Mobilisation contre le racisme

Le 12 novembre dernier, quelques milliers de personnes ont pris part à la grande manifestation contre la haine et le racisme dans les rues de Montréal. Elles répondaient ainsi à un appel lancé quelques jours plus tôt, et signé par plus de 170 organismes de la société civile québécoise, dénonçant la multiplication des discours et actes haineux ainsi que la montée de l'extrême droite au Québec. Le but de la mobilisation était également d'exprimer sa solidarité avec les personnes victimes de discriminations et de racisme. Rappelons que la Ligue des droits et libertés a fait paraître en septembre 2017 une brochure sur le sujet: *Le racisme systémique... parlons-en!* Voir <<liguedesdroits.ca>>.

encore la France, l'Allemagne, l'Écosse et l'Irlande, entre autres).

Pour légitimer les règlements annoncés, les élus évoquent la « science ». Pourtant les scientifiques ont appuyé de tout autres recommandations dans d'importants rapports récents, dont le rapport « Rebâtir le système énergétique canadien: vers un avenir sobre en carbone »